

# ASSEMBLÉE NATIONALE

28 juin 2016

---

JUSTICE DU XXIÈME SIÈCLE - (N° 3872)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL246

présenté par

M. Clément, rapporteur et M. Le Bouillonnet, rapporteur

-----

### ARTICLE 53

A l'alinéa 45, après les mots :

« à compter de »,

insérer les mots :

« la réception de ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.